

**MasterFlow 640**

Version 1.0      Date de révision: 09/15/2020      Numéro de la FDS: 000000259961      Date de dernière parution: -  
Date de la première version publiée: 09/15/2020

---

**SECTION 1. IDENTIFICATION**

Nom du produit : MasterFlow 640  
Code du produit : 000000000055360820 000000000055360820  
Autres moyens d'identification : Donnée non disponible

**Détails concernant le fabricant ou le fournisseur**

Nom du fournisseur : MBSCS Canada, Inc.  
Adresse : 7111 Syntex Drive, 3rd Floor  
Mississauga ON L5N 8C3  
Numéro d'appel d'urgence : ChemTel: +1-813-248-0585;

**Utilisation recommandée du produit et restrictions d'utilisation**

Utilisation recommandée : Produit chimique pour la construction  
Restrictions d'utilisation : Réservé aux utilisateurs industriels et professionnels.

---

**SECTION 2. IDENTIFICATION DES DANGERS****Classement SGH en conformité avec les règlements sur les produits dangereux**

LIQUIDES INFLAMMABLES : 4

Toxicité aiguë (Inhalation - Vapeur) : 3

Toxicité aiguë (Oral(e)) : 4

Toxicité aiguë (Dermale) : 4

Corrosion cutanée/irritation cutanée : 2

Lésions oculaires graves/irritation oculaire : Catégorie 2A

Toxicité spécifique pour certains organes cibles - exposition unique : 3

Danger à court terme (aigu) pour le milieu aquatique : 3

**Éléments d'étiquetage SGH**

## MasterFlow 640

Version 1.0      Date de révision: 09/15/2020      Numéro de la FDS: 000000259961      Date de dernière parution: -  
Date de la première version publiée: 09/15/2020

---

Pictogrammes de danger :



Mention d'avertissement : Danger

Mentions de danger : H227 Liquide combustible.  
H319 Provoque une sévère irritation des yeux.  
H315 Provoque une irritation cutanée.  
H312 Nocif par contact cutané.  
H331 Toxique par inhalation.  
H302 Nocif en cas d'ingestion.  
H335 Peut irriter les voies respiratoires.  
H402 Nocif pour les organismes aquatiques.

Conseils de prudence :

**Prévention:**

P271 Utiliser seulement en plein air ou dans un endroit bien ventilé.  
P280 Porter des gants de protection/ des vêtements de protection/ un équipement de protection des yeux/ du visage.  
P260 Ne pas respirer les poussières ou brouillards.  
P210 Tenir à l'écart de la chaleur, des surfaces chaudes, des étincelles, des flammes nues et de toute autre source d'inflammation. Ne pas fumer.  
P273 Éviter le rejet dans l'environnement.  
P270 Ne pas manger, boire ou fumer en manipulant ce produit.  
P264 Se laver le visage, les mains et toute partie de la peau exposée soigneusement après manipulation.

**Intervention:**

P337 + P311 Si l'irritation oculaire persiste : appeler un CENTRE ANTIPOISON ou un médecin.  
P305 + P351 + P338 EN CAS DE CONTACT AVEC LES YEUX: Rincer avec précaution à l'eau pendant plusieurs minutes. Enlever les lentilles de contact si la victime en porte et si elles peuvent être facilement enlevées. Continuer à rincer.  
P304 + P340 EN CAS D'INHALATION: transporter la personne à l'extérieur et la maintenir dans une position où elle peut confortablement respirer.  
P303 + P352 EN CAS DE CONTACT AVEC LA PEAU (ou les cheveux): laver abondamment à l'eau et au savon.  
P361 Enlever immédiatement tous les vêtements contaminés.  
P301 + P330 EN CAS D'INGESTION: rincer la bouche.  
P332 + P313 En cas d'irritation cutanée: consulter un médecin.  
P370 + P378 En cas d'incendie: Utiliser une pulvérisation d'eau, une mousse anti-alcool, une poudre chimique ou du dioxyde de carbone pour l'extinction.

**Stockage:**

P233 Maintenir le récipient fermé de manière étanche.  
P403 + P235 Stocker dans un endroit bien ventilé. Tenir au frais.  
P405 Garder sous clef.

## MasterFlow 640

Version 1.0      Date de révision: 09/15/2020      Numéro de la FDS: 000000259961      Date de dernière parution: -  
 Date de la première version publiée: 09/15/2020

**Elimination:**

P501 Eliminer le contenu/réceptacle dans un point de collecte approprié pour les déchets dangereux.

**Autres dangers**

Pas de données disponibles.

**SECTION 3. COMPOSITION/ INFORMATIONS SUR LES COMPOSANTS****Composants**

Nom Chimique	No.-CAS	Concentration (% w/w)
2,4,6-tri-(diméthylamino-méthyl)phénol	90-72-2	>= 25 - < 50
alcool furfurylique	98-00-0	>= 25 - < 50
bis[(diméthylamino)méthyl]phénol	71074-89-0	>= 7 - < 10

**SECTION 4. PREMIERS SECOURS**

- Conseils généraux : Les secouristes doivent veiller à leur propre protection. Lors de danger d'inconscience du patient, disposition et transport en position latérale stable. Retirer immédiatement les vêtements souillés. S'éloigner de la zone dangereuse. Consulter un médecin. Montrer cette fiche de données de sécurité au médecin traitant. Les symptômes d'empoisonnement peuvent apparaître seulement plusieurs heures plus tard. Ne pas laisser la victime sans surveillance.
- En cas d'inhalation : Repos, air frais, secours médical.  
Appeler immédiatement un médecin ou un centre AntiPoison. En cas d'inconscience, allonger en position latérale stable et appeler un médecin.
- En cas de contact avec la peau : Laver aussitôt à fond avec beaucoup d'eau et du savon, secours médical.  
Transporter immédiatement la victime à l'hôpital. En cas de contact avec la peau, bien rincer à l'eau. Enlever immédiatement tout vêtement souillé.
- En cas de contact avec les yeux : laver à fond à l'eau courante pendant 15 minutes en maintenant les paupières écartées, faire procéder à un contrôle par un ophtalmologue  
Rincer immédiatement l'oeil (les yeux) à grande eau. Enlever les lentilles de contact. Protéger l'oeil intact. Maintenir l'oeil bien ouvert pendant le rinçage.

## MasterFlow 640

Version	Date de révision:	Numéro de la FDS:	Date de dernière parution: -
1.0	09/15/2020	000000259961	Date de la première version publiée: 09/15/2020

- 
- Si l'irritation oculaire persiste, consulter un médecin spécialiste.
- En cas d'ingestion : Rincer immédiatement la bouche et faire boire 200-300 ml d'eau, secours médical.
- Faire immédiatement vomir et appeler le médecin.  
Maintenir l'appareil respiratoire dégagé.  
Ne pas faire boire de lait ou de boissons alcoolisées.  
Ne jamais rien faire avaler à une personne inconsciente.  
Si les troubles se prolongent, consulter un médecin.  
Transporter immédiatement la victime à l'hôpital.
- Principaux symptômes et effets, aigus et différés : Nocif en cas d'ingestion ou de contact cutané.  
Provoque une irritation cutanée.  
Provoque une sévère irritation des yeux.  
Toxique par inhalation.  
Peut irriter les voies respiratoires.
- Avis aux médecins : Traiter de façon symptomatique.

---

**SECTION 5. MESURES DE LUTTE CONTRE L'INCENDIE**

- Moyens d'extinction appropriés : Eau pulvérisée  
Mousse  
Poudre sèche  
Dioxyde de carbone (CO<sub>2</sub>)
- Moyens d'extinction inappropriés : Jet d'eau à grand débit
- Dangers spécifiques pendant la lutte contre l'incendie : Ne pas laisser pénétrer l'eau d'extinction contaminée dans les égouts ou les cours d'eau.
- Information supplémentaire : Collecter séparément l'eau d'extinction contaminée, ne pas la rejeter dans les canalisations.  
Les résidus d'incendie et l'eau d'extinction contaminée doivent être éliminés conformément à la réglementation locale en vigueur.  
Pour de raisons de sécurité en cas d'incendie, les bidons doivent être entreposés séparément, dans des enceintes fermées.  
Utiliser de l'eau pulvérisée pour refroidir complètement les conteneurs fermés.
- Équipements de protection particuliers des pompiers : Porter un appareil de protection respiratoire autonome pour la lutte contre l'incendie, si nécessaire.

---

**SECTION 6. MESURES À PRENDRE EN CAS DE DISPERSION ACCIDENTELLE**

- Précautions individuelles, équipement de protection et : Utiliser un équipement de protection individuelle.  
Assurer une ventilation adéquate.

## MasterFlow 640

Version	Date de révision:	Numéro de la FDS:	Date de dernière parution: -
1.0	09/15/2020	000000259961	Date de la première version publiée: 09/15/2020

- 
- |   |   |   |
|---|---|---|
| procédures d'urgence                                | : | Évacuer le personnel vers des endroits sûrs.  |
| Précautions pour la protection de l'environnement   | : | Éviter que le produit arrive dans les égouts.<br>Éviter tout déversement ou fuite supplémentaire, si cela est possible en toute sécurité.<br>En cas de pollution de cours d'eau, lacs ou égouts, informer les autorités compétentes conformément aux dispositions locales.  |
| Méthodes et matériel de confinement et de nettoyage | : | Contenir et collecter le matériel répandu à l'aide d'un matériau absorbant non combustible, (p.e. sable, terre, terre de diatomées, vermiculite) et le mettre dans un conteneur pour l'élimination conformément aux réglementations locales / nationales (voir chapitre 13).<br>Conserver dans des récipients adaptés et fermés pour l'élimination. |

---

**SECTION 7. MANIPULATION ET STOCKAGE**

- |   |   |   |
|---|---|---|
| Indications pour la protection contre l'incendie et l'explosion | : | Éviter toute source d'ignition: chaleur, étincelles, flammes nues.<br><br>Ne pas vaporiser vers une flamme ou un corps incandescent. Tenir à l'abri des flammes nues, des surfaces chaudes et des sources d'inflammation.   |
| Conseils pour une manipulation sans danger                      | : | Éviter la formation d'aérosols.<br>Ne pas inhaler les vapeurs/poussières.<br>Éviter l'exposition - se procurer des instructions spéciales avant l'utilisation.<br>Éviter le contact avec la peau et les yeux.<br>Pour l'équipement de protection individuel, voir rubrique 8.<br>Ne pas manger, fumer ou boire dans la zone de travail.<br>Prévoir un renouvellement d'air et/ou une ventilation suffisante dans les ateliers.<br>Éliminer l'eau de rinçage en accord avec les réglementations locales et nationales. |
| Conditions de stockage sûres                                    | : | Entrée interdite à toute personne étrangère au service.<br>Défense de fumer.<br>Tenir le récipient bien fermé dans un endroit sec et bien aéré.<br>Refermer soigneusement tout récipient entamé et le stocker verticalement afin d'éviter tout écoulement.<br>Respecter les mises-en-garde de l'étiquette.<br>Les installations et le matériel électriques doivent être conformes aux normes techniques de sécurité.  |
| Information supplémentaire sur les conditions de stockage       | : | Conserver uniquement dans le récipient d'origine dans un endroit frais, bien ventilé à l'écart de toute source d'inflammation, chaleur ou flamme.<br>Protéger de l'action directe des rayons de soleil.   |

## MasterFlow 640

Version 1.0      Date de révision: 09/15/2020      Numéro de la FDS: 000000259961      Date de dernière parution: -  
 Date de la première version publiée: 09/15/2020

Matières à éviter : Respecter la réglementation du concepte de stockage groupé VCI.

Pour en savoir plus sur la stabilité du stockage : Donnée non disponible

## SECTION 8. CONTRÔLES DE L'EXPOSITION/ PROTECTION INDIVIDUELLE

## Composants avec valeurs limites d'exposition professionnelle

Composants	No.-CAS	Type de valeur (Type d'exposition)	Paramètres de contrôle / Concentration admissible	Base
alcool furfurylique	98-00-0	valeur REL	10 ppm 40 mg/m3	NIOSH
		VLE	15 ppm 60 mg/m3	NIOSH
		PEL	50 ppm 200 mg/m3	29 CFR 1910.1000 (Table Z-1)
		VME	10 ppm 40 mg/m3	29 CFR 1910.1000 (Table Z-1-A)
		VLE	15 ppm 60 mg/m3	29 CFR 1910.1000 (Table Z-1-A)
		VME	0.2 ppm	ACGIHTLV
		TWA	10 ppm 40 mg/m3	CA AB OEL
		STEL	15 ppm 60 mg/m3	CA AB OEL
		TWA	5 ppm	CA BC OEL
		STEL	10 ppm	CA BC OEL
		VEMP	10 ppm 40 mg/m3	CA QC OEL
		VECD	15 ppm 60 mg/m3	CA QC OEL
		TWA	0.2 ppm	ACGIH

## Équipement de protection individuelle

Protection respiratoire : Porter un appareil respiratoire certifié approprié si les limites d'exposition peuvent être dépassées.

Protection des mains

Remarques : Il convient de discuter au préalable avec le fournisseur des gants de protection si ceux-ci sont bien adaptés à un poste de travail spécifique.

Protection des yeux : Flacon pour le rinçage oculaire avec de l'eau pure  
Lunettes de sécurité à protection intégrale  
Porter un écran-facial et des vêtements de protection en cas

## MasterFlow 640

Version	Date de révision:	Numéro de la FDS:	Date de dernière parution: -
1.0	09/15/2020	000000259961	Date de la première version publiée: 09/15/2020

---

de problèmes lors de la mise en oeuvre.

- Protection de la peau et du corps : Vêtements étanches  
Choisir la protection individuelle suivant la quantité et la concentration de la substance dangereuse au poste de travail.
- Mesures de protection : Ne pas respirer les gaz/vapeurs/aérosols.  
Éviter le contact avec la peau, les yeux, les vêtements.  
Éviter l'exposition - se procurer des instructions spéciales avant l'utilisation.  
Appliquer les mesures habituelles de précaution aux produits chimiques pour la construction  
Le port d'un vêtement de travail fermé est recommandé.
- Mesures d'hygiène : Éviter le contact avec la peau, les yeux et les vêtements.  
Ne pas manger et ne pas boire pendant l'utilisation.  
Ne pas fumer pendant l'utilisation.  
Se laver les mains avant les pauses et immédiatement après manipulation du produit.

---

**SECTION 9. PROPRIÉTÉS PHYSIQUES ET CHIMIQUES**

- Aspect : liquide
- Couleur : ambre
- Odeur : ammoniacal(e), légère odeur
- Seuil olfactif : Donnée non disponible
- pH : neutre à légèrement alcalin
- Point de fusion : Pas de données applicables disponibles.
- Point de congélation : Pas de données applicables disponibles.
- Point d'ébullition : 338 °C
- Point d'éclair : 75 °C
- Taux d'évaporation : Pas de données applicables disponibles.
- Inflammabilité (solide, gaz) : non déterminé
- Limite d'explosivité, supérieure / Limite d'inflammabilité supérieure : 16.3 % (v)
- Limite d'explosivité, inférieure : 1.8 % (v)

## MasterFlow 640

Version	Date de révision:	Numéro de la FDS:	Date de dernière parution: -
1.0	09/15/2020	000000259961	Date de la première version publiée: 09/15/2020

---

/ Limite d'inflammabilité inférieure

- |                                       |   |   |
|---------------------------------------|---|---|
| Pression de vapeur                    | : | Pas de données applicables disponibles.   |
| Densité de vapeur relative            | : | Plus lourd que l'air.   |
| Densité relative                      | : | Pas de données applicables disponibles.   |
| Densité                               | : | 1.03 gcm <sup>3</sup> (20 °C)   |
| Masse volumique apparente             | : | non applicable  |
| Solubilité(s)                         |   |   |
| Hydrosolubilité                       | : | légèrement soluble  |
| Solubilité dans d'autres solvants     | : | Pas de données applicables disponibles.   |
| Coefficient de partage: n-octanol/eau | : | Pas de données disponibles.   |
| Température d'auto-inflammabilité     | : | Donnée non disponible   |
| Température de décomposition          | : | Aucune décomposition, si les prescriptions/indications pour le stockage et la manipulation sont respectées. |
| Viscosité                             |   |   |
| Viscosité, dynamique                  | : | Pas de données disponibles.   |
| Viscosité, cinématique                | : | Pas de données applicables disponibles.   |
| Propriétés explosives                 | : | Non explosif<br>Non explosif  |
| Propriétés comburantes                | : | Du fait de sa structure, le produit n'est pas classé comme comburant  |
| Point de sublimation                  | : | Pas de données applicables disponibles.   |
| Poids moléculaire                     | : | Donnée non disponible   |

---

**SECTION 10. STABILITÉ ET RÉACTIVITÉ**

- |                               |   |  |
|-------------------------------|---|--|
| Réactivité                    | : | Pas de décomposition si le produit est entreposé et utilisé selon les prescriptions. |
| Stabilité chimique            | : | Pas de décomposition si le produit est entreposé et utilisé selon les prescriptions. |
| Possibilité de réactions dan- | : | Pas de décomposition si le produit est entreposé et utilisé                          |



## MasterFlow 640

Version	Date de révision:	Numéro de la FDS:	Date de dernière parution: -
1.0	09/15/2020	000000259961	Date de la première version publiée: 09/15/2020

---

gereuses	selon les prescriptions. Des vapeurs peuvent former un mélange explosif avec l'air.
Conditions à éviter	: Chaleur, flammes et étincelles.
Matières incompatibles	: Acides forts Des bases fortes Oxydants forts Agents réducteurs forts
Produits de décomposition dangereux	: oxydes de carbone oxydes d'azote Aldéhydes

---

**SECTION 11. INFORMATIONS TOXICOLOGIQUES****Toxicité aiguë**

Nocif en cas d'ingestion ou de contact cutané.  
Toxique par inhalation.

**Produit:**

Toxicité aiguë par voie orale : Remarques: Pas de données applicables disponibles.

Toxicité aiguë par inhalation : Remarques: Pas de données applicables disponibles.

Toxicité aiguë par voie cutanée : Remarques: Pas de données applicables disponibles.

**Corrosion cutanée/irritation cutanée**

Provoque une irritation cutanée.

**Produit:**

Remarques : Peut provoquer une irritation de la peau chez les personnes sensibles.

**Lésions oculaires graves/irritation oculaire**

Provoque une sévère irritation des yeux.

**Produit:**

Remarques : Peut provoquer des lésions oculaires irréversibles.

**Sensibilisation respiratoire ou cutanée****Sensibilisation cutanée**

Non classé sur la base des informations disponibles.

**Sensibilisation respiratoire**

Non classé sur la base des informations disponibles.

**Produit:**

Remarques : Peut provoquer chez les sujets allergiques une action sensibi-

## MasterFlow 640

Version 1.0 Date de révision: 09/15/2020 Numéro de la FDS: 000000259961 Date de dernière parution: -  
Date de la première version publiée: 09/15/2020

---

lisante sur la peau et/ou les voies respiratoires.

**Mutagénicité sur les cellules germinales**

Non classé sur la base des informations disponibles.

**Cancérogénicité**

Non classé sur la base des informations disponibles.

**Toxicité pour la reproduction**

Non classé sur la base des informations disponibles.

**Toxicité spécifique pour certains organes cibles - exposition unique**

Peut irriter les voies respiratoires.

**Toxicité spécifique pour certains organes cibles - exposition répétée**

Non classé sur la base des informations disponibles.

**Toxicité par aspiration**

Non classé sur la base des informations disponibles.

**Information supplémentaire****Produit:**

Remarques : Donnée non disponible

---

**SECTION 12. INFORMATIONS ÉCOLOGIQUES****Écotoxicité**

Donnée non disponible

**Persistance et dégradabilité**

Donnée non disponible

**Potentiel de bioaccumulation****Composants:****2,4,6-tri-(diméthylamino-méthyl)phénol:**

Coefficient de partage: n- : Pow: 0.219 (21.5 °C)  
octanol/eau log Pow: -0.66 (21.5 °C)  
Méthode: autre (mesuré(e))  
BPL: oui

**bis[(diméthylamino)méthyl]phénol:**

Coefficient de partage: n- : log Pow: 1.02 (25 °C)  
octanol/eau Méthode: autre (calculé(e))

**Mobilité dans le sol**

Donnée non disponible

**Autres effets néfastes****Produit:**

## MasterFlow 640

Version	Date de révision:	Numéro de la FDS:	Date de dernière parution: -
1.0	09/15/2020	000000259961	Date de la première version publiée: 09/15/2020

Information écologique supplémentaire : Un danger environnemental ne peut pas être exclu dans l'éventualité d'une manipulation ou d'une élimination peu professionnelle.  
Nocif pour les organismes aquatiques.

## SECTION 13. CONSIDÉRATIONS RELATIVES À L'ÉLIMINATION

**Méthodes d'élimination**

Déchets de résidus : Ne pas contaminer les étangs, les voies navigables ou les fossés avec des résidus de produits chimiques ou des emballages déjà utilisés.  
Éliminer conformément aux réglementations régionales ou nationales.  
Ne pas rejeter dans les canalisations d'égout/les eaux superficielles/les eaux souterraines.

Emballages contaminés : Les emballages usagés doivent être vidés de façon optimale et être éliminés comme le produit.

## SECTION 14. INFORMATIONS RELATIVES AU TRANSPORT

**Réglementations internationales****UNRTDG**

Numéro ONU : UN 2735  
Nom d'expédition des Nations unies : AMINES LIQUIDES CORROSIVES, N.S.A.  
(2,4,6-TRI-(DIMÉTHYLAMINO-MÉTHYL)PHÉNOL)  
Classe : 8  
Groupe d'emballage : III  
Étiquettes : 8

**IATA-DGR**

UN/ID No. : UN 2735  
Nom d'expédition des Nations unies : AMINES LIQUIDES CORROSIVES, N.S.A.  
(2,4,6-TRI-(DIMÉTHYLAMINO-MÉTHYL)PHÉNOL)  
Classe : 8  
Groupe d'emballage : III  
Étiquettes : Corrosive  
Instructions de conditionnement (avion cargo) : 856  
Instructions de conditionnement (avion de ligne) : 852

**Code IMDG**

Numéro ONU : UN 2735  
Nom d'expédition des Nations unies : AMINES LIQUIDES CORROSIVES, N.S.A.  
(2,4,6-TRI-(DIMÉTHYLAMINO-MÉTHYL)PHÉNOL)  
Classe : 8  
Groupe d'emballage : III  
Étiquettes : 8

## MasterFlow 640

Version	Date de révision:	Numéro de la FDS:	Date de dernière parution: -
1.0	09/15/2020	000000259961	Date de la première version publiée: 09/15/2020

EmS Code : F-A, S-B  
Polluant marin : non

**Transport en vrac conformément à l'annexe II de la convention Marpol 73/78 et au recueil IBC**

Non applicable pour le produit tel qu'il est fourni.

**Réglementation nationale****TDG**

Numéro ONU : UN 2735  
Nom d'expédition des Nations unies : AMINES LIQUIDES CORROSIVES, N.S.A. (2,4,6-TRI-(DIMÉTHYLAMINO-MÉTHYL)PHÉNOL)  
Classe : 8  
Groupe d'emballage : III  
Étiquettes : 8  
Code ERG : 153  
Polluant marin : non

**Précautions particulières à prendre par l'utilisateur**

La(Les) classification(s) de transport fournie(s) ici servent uniquement à des fins d'information et est(sont) basé(e)s sur les propriétés des matières non emballées, tel que décrit dans la fiche des caractéristiques de sécurité. Les classifications de transport peuvent varier selon le mode de transport, les tailles des emballages et les variations dans les réglementations régionales ou nationales.

**SECTION 15. INFORMATIONS RELATIVES À LA RÉGLEMENTATION****Les composants de ce produit figurent dans les inventaires suivants:**

DSL : Listé ou en conformité avec l'inventaire

**SECTION 16. AUTRES INFORMATIONS****Texte complet pour autres abréviations**

29 CFR 1910.1000 (Table Z-1-A) : OSHA - Tableau Z-1-A (29 CFR 1910.1000) (US)  
29 CFR 1910.1000 (Table Z-1) : OSHA - Table Z-1 (Limites pour des contaminants d'air) 29 CFR 1910.1000 (US)  
ACGIH : USA. ACGIH ACGIH, valeurs limites d'exposition (TLV)  
ACGIHTLV : Conférence américaine des hygiénistes industriels gouvernementaux - concentrations maximales admissibles (US)  
CA AB OEL : Canada. Alberta, Code de santé et de sécurité au travail (tableau 2 : VLE)  
CA BC OEL : Canada. LEP Colombie Britannique  
CA QC OEL : Québec. Règlement sur la santé et la sécurité du travail, Annexe 1 Partie 1: Valeurs d'exposition admissibles des contaminants de l'air  
NIOSH : NIOSH Guide de Poche sur les risques chimiques (US)  
29 CFR 1910.1000 (Table Z-1-A) / VLE : Valeur Limite d'Exposition Professionnelle (court terme)  
29 CFR 1910.1000 (Table Z-1-A) / VME : Valeur Limite d'Exposition Professionnelle (8 heures)

## MasterFlow 640

Version	Date de révision:	Numéro de la FDS:	Date de dernière parution: -
1.0	09/15/2020	000000259961	Date de la première version publiée: 09/15/2020

29 CFR 1910.1000 (Table Z-1) / PEL : Valeur limite acceptable  
 ACGIH / TWA : 8 heures, moyenne pondérée dans le temps  
 ACGIHTLV / VME : Valeur Limite d'Exposition Professionnelle (8 heures)  
 CA AB OEL / TWA : Limite d'exposition professionnelle de 8 heures  
 CA AB OEL / STEL : Limite d'exposition professionnelle de 15 minutes  
 CA BC OEL / TWA : Moyenne pondérée dans le temps de 8 h  
 CA BC OEL / STEL : limite d'exposition à court terme  
 CA QC OEL / VEMP : Valeur d'exposition moyenne pondérée  
 CA QC OEL / VECD : Valeur d'exposition de courte durée  
 NIOSH / valeur REL : Valeur limite d'exposition recommandée (REL);  
 NIOSH / VLE : Valeur Limite d'Exposition Professionnelle (court terme)

AICS - Inventaire australien des substances chimiques; ANTT - Agence nationale pour le transport par terre du Brésil; ASTM - Société américaine pour les essais de matériaux; bw - Poids corporel; CMR - Cancérogène, mutagène ou toxique pour la reproduction; DIN - Norme de l'Institut allemand de normalisation; DSL - Liste nationale des substances (Canada); ECx - Concentration associée à x % de réponse; ELx - Taux de charge associée à x % de réponse; EmS - Horaire d'urgence; ENCS - Substances chimiques existantes et substances nouvelles (Japon); ErCx - Concentration associée à une réponse de taux de croissance de x %; ERG - Guide d'intervention d'urgence; GHS - Système général harmonisé; GLP - Bonnes pratiques de laboratoire; IARC - Centre international de recherche sur le cancer; IATA - Association du transport aérien international; IBC - Code international pour la construction et l'équipement des navires transportant des produits chimiques dangereux en vrac; IC50 - Concentration inhibitrice demi maximale; ICAO - Organisation de l'aviation civile internationale; IECSC - Inventaire des substances chimiques existantes en Chine; IMDG - Marchandises dangereuses pour le transport maritime international; IMO - Organisation maritime internationale; ISHL - Sécurité industrielle et le droit de la santé (Japon); ISO - Organisation internationale de normalisation; KECI - Inventaire des produits chimiques coréens existants; LC50 - Concentration létale pour 50 % d'une population test; LD50 - Dose létale pour 50 % d'une population test (dose létale moyenne); MARPOL - Convention internationale pour la prévention de la pollution par les navires; n.o.s. - Non spécifié; Nch - Norme chilienne; NO(A)EC - Effet de concentration non observé (négatif); NO(A)EL - Effet non observé (nocif); NOELR - Taux de charge sans effet observé; NOM - Norme Officielle mexicaine; NTP - Programme de toxicologie national; NZIoC - Inventaire des produits chimiques en Nouvelle-Zélande; OECD - Organisation pour la coopération économique et le développement; OPPTS - Bureau de la sécurité chimique et prévention de la pollution; PBT - Persistant, bio-accumulable et toxique; PICCS - Inventaire des produits et substances chimiques aux Philippines; (Q)SAR - Relations structure-activité (quantitative); REACH - Règlement (CE) n° 1907/2006 du Parlement européen et du Conseil concernant l'enregistrement, l'évaluation, l'autorisation et la restriction des produits chimiques; SADT - Température de décomposition auto-accélérée; SDS - Fiche de Données de Sécurité; TCSI - Inventaire des substances chimiques à Taiwan; TDG - Transport des marchandises dangereuses; TSCA - Loi sur le contrôle des substances toxiques (États-Unis); UN - Les Nations Unies; UNRTDG - Recommandations des Nations Unies relatives au transport des marchandises dangereuses; vPvB - Très persistant et très bioaccumulable; WHMIS - Système d'information sur les matières dangereuses utilisées au travail

Date de révision : 09/15/2020

Nous soutenons les initiatives de la charte mondiale de la Gestion Responsable. Nous agissons positivement sur la santé et la sécurité de nos employés, clients, fournisseurs et voisins ainsi que sur la protection de l'environnement. Notre engagement dans le cadre du Responsible Care

**MasterFlow 640**

Version	Date de révision:	Numéro de la FDS:	Date de dernière parution: -
1.0	09/15/2020	000000259961	Date de la première version publiée: 09/15/2020

---

est total que ce soit pour commercer, opérer nos unités de production de façon sûre et responsable pour l'environnement, aider nos clients et fournisseurs à utiliser correctement nos produits. Nous voulons minimiser l'impact sur la société et l'environnement de nos activités de production, stockage, transport ainsi que l'impact de nos produits lors de leur utilisation et de leur traitement en fin de vie.

**IMPORTANT : BIEN QUE LES DESCRIPTIONS, CONCEPTS, DONNÉES ET RENSEIGNEMENTS CONTENUS AUX PRÉSENTES VOUS SOIENT OFFERTS DE BONNE FOI ET SONT JUGÉS EXACTS, ILS VOUS SONT FOURNIS À TITRE INDICATIF SEULEMENT. DU FAIT QUE PLUSIEURS FACTEURS PEUVENT AFFECTER LA TRANSFORMATION OU L'APPLICATION/UTILISATION, NOUS VOUS RECOMMANDONS D'EFFECTUER DES TESTS AFIN DE DÉTERMINER L'APTITUDE D'UN PRODUIT À UNE UTILISATION PARTICULIÈRE. AUCUNE GARANTIE QUELLE QU'ELLE SOIT, EXPRESSE OU TACITE, INCLUANT LES GARANTIES DE QUALITÉ MARCHANDE OU D'APTITUDE À UNE UTILISATION PARTICULIÈRE N'EST FAITE CONCERNANT LES PRODUITS DÉCRITS OU LES CONCEPTS, DONNÉES OU RENSEIGNEMENTS FORMULÉS ICI, NI QUE LES PRODUITS, CONCEPTS, DONNÉES OU RENSEIGNEMENTS PEUVENT ÊTRE UTILISÉS SANS ENFREINDRE LES DROITS DE PROPRIÉTÉ INTELLECTUELLE D'AUTRUI. EN AUCUN CAS LES DESCRIPTIONS, RENSEIGNEMENTS, DONNÉES OU CONCEPT FOURNIS NE DOIVENT ÊTRE CONSIDÉRÉS COMME FAISANT PARTIE DE NOS MODALITÉS ET CONDITIONS DE VENTE. DE PLUS, IL EST EXPRESSÉMENT ENTENDU ET CONVENU QUE LES DESCRIPTIONS, CONCEPTS, DONNÉES ET RENSEIGNEMENTS FOURNIS PAR NOTRE SOCIÉTÉ AUX PRÉSENTES LE SONT GRATUITEMENT ET NOUS N'ASSUMONS AUCUNE OBLIGATION OU RESPONSABILITÉ POUR LES DESCRIPTIONS, CONCEPTS, DONNÉES ET RENSEIGNEMENTS FOURNIS OU LES RÉSULTATS OBTENUS. TOUS CEUX-CI VOUS SONT FOURNIS À TITRE INDICATIF ET VOUS LES ACCEPTEZ À VOS RISQUES.**

CA / FR